

Chrétiens dans la Cité

LETTRE D'INFORMATION • N° 285 • 8 JUIN 2013 • 4 €

Quand l'État devient policier

Avant, en marge et après les manifestations contre le pseudo-mariage homo, l'appareil répressif de l'État français s'est déchaîné avec une violence inhabituelle.

Les médias internationaux s'émeuvent de plus en plus du comportement des forces de l'ordre vis-à-vis des opposants à la loi Hollande-Taubira. Le gouvernement français a été sommé de s'expliquer devant le Conseil de l'Europe. Le Défenseur des droits a été saisi à son tour. *Le Point* pose la question : *Manif pour tous ou garde à vue pour tous ?* et répond par une série de témoignages accablants. Il est vrai que la possibilité technique de filmer les agissements des policiers et de diffuser les images sur les réseaux sociaux permet de les constater *de visu*. Il est ainsi patent que des policiers en civil ont infiltré les manifestants au soir du 26 mai afin de provoquer des incidents. Certes, le procédé visant à organiser les « dérapages » n'est pas nouveau sous la V^e République, mais il avait été jusqu'alors surtout utilisé pour disqualifier, dans les années 70, les manifestations gauchistes. Un autre phénomène est constatable : les rafles massives de centaines d'hommes et de femmes de tous âges : jeunes, mères de famille, femmes enceintes, personnes âgées (l'une d'elles avait 79 ans!) ou handicapées... Ces interpellations sont suivies de gardes à vue arbitraires, avec de multiples brutalités, grossièretés, vexations (y compris sexuelles) et humiliations. Certains policiers avouent être écoeurés par les ordres reçus, ignorant les sanctions qu'ils encourent en y obéissant (art. 122-4 et 432-4 du Code pénal). Les droits de la défense ainsi que le code de procédure pénale sont bafoués. Le seul fait de porter dans la rue un vêtement orné de l'effigie de La Manif pour tous peut entraîner une interpellation. Le « délit de sale gueule » s'applique désormais aux Français ordinaires.

Des ripostes judiciaires se préparent. Face à l'ampleur de la répression policière, La Manif pour tous a lancé un site internet (www.libertepourtous.fr) pour recenser l'ensemble des arrestations arbitraires, permettre aux victimes de témoigner, et dénoncer les exactions des forces de l'ordre et de l'État. Les témoignages sont nombreux et nourriront les procès à venir (voir par exemple le site Génération garde à vue : generationgav.wordpress.com). La « dictature du relativisme » dénoncée par Benoît XVI n'est pas une vue de l'esprit, et son aggravation laisse à penser que les chrétiens doivent se préparer à des persécutions beaucoup plus graves que les agissements policiers actuels. ■

Agenda

► 26 juin

JUSTICE JUVÉNILE : QUELLE APPROCHE SOCIO-ÉDUCATIVE ?

Congrès international du BICE (Bureau international catholique de l'enfance), sous la présidence de Maria Falcone. Regards croisés sur la justice juvénile et propositions de travail. Centre de conférences, 27 rue de la Convention, Paris 15^e. 9h-18h. Entrée libre sur inscription préalable avant le 10 juin. congres2013@bice.org

► 27-31 août

LA VÉRITÉ

Session de formation thomiste « Foi et raison » organisée par la Fraternité Saint-Vincent-Ferrier, en Mayenne. 02 43 98 64 25 www.chemere.org

► 28-31 août

CHANGER LA SOCIÉTÉ, LE CHRÉTIEN ACTEUR ET TÉMOIN

Université d'été à la Sainte-Baume (Var), organisée par l'Observatoire sociopolitique du diocèse de Fréjus-Toulon et les Dominicains de la province de Toulouse pour former les étudiants et jeunes professionnels à la doctrine sociale de l'Église. Trois axes : analyse de la société (« observer ») ; vision chrétienne sur cette société (« juger ») ; engagement des chrétiens dans la société (« agir »). <http://universite-ete.com>

► 11-13 octobre

LE CHOIX DE LA FRATERNITÉ : DIACONIE ET NOUVELLE ÉVANGÉLISATION

Forum Communion et Évangélisation avec la participation du cardinal Robert Sarah, président du conseil pontifical Cor Unum, de Mgr Dominique Rey, du P. Nicolas Buttet, d'Emmanuel Faber et de Bernard Thibaut. Toulon. 04 94 24 89 19 www.diocese-frejus-toulon.com



► Patrick Le Gal

La Congrégation pour l'évangélisation des peuples a nommé Mgr Patrick Le Gal, 60 ans, évêque auxiliaire de Lyon, ancien évêque de Tulle (1997-2000) puis évêque aux armées (2000-2009), directeur national des Œuvres pontificales missionnaires, où il succède au P. Pierre-Yves Pecqueux. Par ailleurs, Mgr Patrick Le Gal a été nommé par le cardinal Philippe Barbarin recteur de la basilique Notre-Dame de Fourvière.

► Élie Geffray

Prêtre en retraite et maire d'Eréac, un village de 600 âmes des Côtes d'Armor, le P. Élie Geffray, 73 ans, est prêt à marier les couples homosexuels qui en feraient la demande, déclarant à *La Vie* : « Le maire est un officier d'état civil, donc un représentant de l'État. A partir du moment où la loi a été votée par un Parlement démocratiquement élu, elle devient la loi de tout le monde. Ernest Renan définissait la Nation comme l'adhésion à des valeurs et à des règles communes. Ce qui veut dire que c'est à l'unité même de la Nation que les dissidents portent atteinte. »

► Claire Verdier

Pour la première fois, c'est une femme qui présidera l'Association des Guides et Scouts d'Europe, deuxième mouvement scout catholique français : Claire Verdier, 51 ans, diplômée de Sup de Co Paris et mère de famille nombreuse. Elle succède à Erik Paris, dont le mandat était achevé. Gilles Chaland a été élu trésorier national et Gwenaël Lhuissier secrétaire.

► Hubert du Mesnil

Ancien président de Réseau ferré de France, Hubert du Mesnil, 62 ans, X-Ponts et Sciences Po, père de cinq enfants, comme directeur du Collège des Bernardins, à Paris. Il succède à Michel de Virville, qui assurait cette fonction depuis son ouverture (2008).

POLITIQUE FAMILIALE : NOUVELLES REGRESSIONS

Le gouvernement va passer un nouveau coup de rabot sur les aides aux familles : réduction du quotient familial, suppression de la réduction d'impôt pour frais de scolarité, réduction de la prestation d'accueil du jeune enfant etc. Pour les Associations familiales catholiques (AFC), « le nouveau plafonnement du quotient familial vient dégrader la logique de la fiscalité sur le revenu en entamant la prise en compte de la capacité contributive de chaque famille, qui est pourtant un principe constitutionnel. Les décisions prises signalent une incompréhension de l'importance de la politique familiale et de ce qui garantit son efficacité. Elles contribuent à en altérer la lisibilité. » De son côté, l'Union des Familles en Europe (UFE) a montré, calcul à l'appui, que les mesures toucheront non seulement les plus aisés mais également les classes moyennes. De plus, les familles les plus discriminées sont celles qui ont le plus d'enfants. « La (nouvelle) baisse du quotient familial a pour effet de taxer encore davantage, à niveau de vie égal, ceux qui ont des enfants par rapport à ceux qui n'en ont pas. » L'UFE a donc décidé d'« appuyer les recours individuels des familles lésées et compte bien mener la procédure jusqu'à la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour faire condamner la France pour discrimination. »

UN PRÊTRE FRANC-MACON DEMIS

Mgr Yves Boivineau, évêque d'Annecy, a démis de ses fonctions, au motif de son appartenance active à une loge maçonnique, le P. Pascal Vesin, curé à Megève (Haute-Savoie), membre du Grand Orient de France depuis 2001. Selon le communiqué officiel, « informé en 2010 par courrier anonyme, l'évêque a interrogé l'intéressé qui a nié. Confondu en 2011, il lui a été demandé de quitter la franc-maçonnerie pour se consacrer à son ministère de prêtre. L'intéressé, optant pour la liberté absolue de conscience, selon la formule consacrée, a affirmé son intention de vivre la double appartenance. » Bien qu'averti de la sanction prévue, il a passé outre, et la Congrégation pour la Doctrine de la Foi a demandé à l'évêque de l'appliquer. Le P. Vesin a réitéré sa volonté de rester franc-maçon.

LES DERNIERS CHIFFRES DE L'EGLISE

Selon le dernier Annuaire statistique de l'Église (chiffres de 2011), le nombre des catholiques est passé à 1,2 milliard soit +1,5% (18 millions de plus en un an). La proportion des catholiques dans le monde reste globalement stable (17,5 %), et elle a augmenté en Afrique et en Asie. L'accroissement du nombre de prêtres (413 418 prêtres, contre 405 067 en 2001) n'est pas homogène : +39,5% en Afrique, +32% en Asie (avec une augmentation de plus de 3000 prêtres pour la seule année 2011) ; stable en Amérique, le nombre de prêtres a baissé de 9% en Europe. Celui des candidats au sacerdoce, diocésains et religieux, a progressé de 7,5% en dix ans, avec une forte progression en Afrique (+30,9%) et en Asie (+29,4%) et une chute en Europe (-21,7%) et en Amérique (-1,9%). Le nombre des religieux non prêtres augmente en Afrique (+18,5%) et Asie (+44,9%), et diminue en Amérique (-3,6%) et en Europe (-18%). Le nombre de religieuses chute fortement (713 000 contre 792 000 en 2001) : s'il augmente en Afrique (+28%) et Asie (+18%), il s'effondre en Amérique (-17%) et en Europe (-22%).

MANIF POUR TOUS : SUITE SANS FIN

Après le nouveau succès de la manifestation du 26 mai, et malgré l'entrée en vigueur de la loi Hollande-Taubira, la mobilisation rebondit autrement.

➤ « **Nous allons élargir notre combat** », a déclaré Ludovine de La Rochère, présidente de La Manif pour tous (et ancienne chargée de la communication de la Conférence des évêques de France puis de la Fondation Jérôme Lejeune), au *Nouvel Observateur* : « Nous allons poursuivre nos actions : rassemblements, happenings, opérations d'accueil des ministres et pourquoi pas une nouvelle manifestation. Sur le plan juridique, nous entendons déposer des recours auprès des tribunaux sur les décrets d'application et les ordonnances relatifs à la loi Taubira. (...) Nous entamons une phase d'analyse de ces longs mois de combat : nous allons développer la réflexion et l'argumentaire et continuerons à informer, communiquer. A l'occasion d'une université d'été prévue le deuxième week-end de septembre, nous proposerons à nos sympathisants de se former sur ces questions de la famille et de la filiation. Dans le but d'agir contre les conséquences inéluctables de cette loi : la PMA et la GPA. (...) Nous élargirons notre combat à tout ce qui fragilise la famille et à l'idéologie du genre – selon laquelle être un homme ou une femme n'est pas si fondamental dans la constitution de la personne – et à sa diffusion, surtout auprès des plus jeunes, notamment via la loi Peillon sur l'éducation. »

➤ **Au moins sept évêques** (liste non-exhaustive) ont participé à la manifestation du 26 mai : Mgr Marc Aillet, Mgr Michel Aupetit (le tout nouvel évêque auxiliaire de Paris), Mgr Jean-Pierre Batut, Mgr Jacques Benoit-Gonnin, Mgr Nicolas Brouwet, Mgr Jean-Yves Nahmias, et Mgr Pascal Roland.

➤ **Loi promulguée n'est pas vérité !** Dans un communiqué, les Associations familiales catholiques déclarent : « La promulgation de la loi Taubira par le président de la République, quelques heures à peine après l'avis du Conseil constitutionnel, a clos le processus institutionnel engagé il y a 7 mois. (...) Les AFC demandent une fois encore, même si tout semble joué, qu'elle ne soit pas appliquée, dans l'intérêt de tous. Elles réclament la liberté de conscience pour les maires, qui va de soi. »

➤ **Le temps des trahisons.** Le député-maire UMP de la Manche Philippe Gosselin, l'un des animateurs du collectif Maires pour l'enfance hostile à la loi Taubira, a déclaré : « Par conviction, je ne souhaite pas célébrer de mariages homosexuels et demanderai donc à mes adjoints, qui sont comme moi officiers d'état-civil, s'ils sont d'accord pour le faire. Si ce n'est pas le cas, alors je célébrerai moi-même le mariage. Je suis républicain et en tant que maire et législateur, mon devoir est d'appliquer les lois qui sont démocratiquement votées » (*La Croix*, 21 mai). D'autres maires, dont Jacques Rémiller (Béziers) ont au contraire affiché leur détermination à refuser de tels mariages.

➤ **Solidaires dans la résistance.** Une nouvelle association, « Objection ! » (www.objectiondelaconscience.org), a été créée pour apporter un soutien (juridique, moral, financier, social, médiatique) à toutes les personnes et institutions qui « seraient forcées d'agir contre leur conscience ou leur caractère propre, ou empêchées d'agir conformément à leur conscience ou leur caractère propre. »



► Pèlerinage militaire

Près de 12 000 militaires venus de 35 pays ont participé du 24 au 26 mai au 55^e pèlerinage militaire international à Lourdes, présidé par Mgr Luc Ravel, évêque aux armées.

► Réponse éthique à la crise

Les actes du dernier colloque d'éthique économique d'Aix-en-Provence viennent de paraître sous le titre *Quelle réponse éthique à la crise : modèle mutualiste et coopératif et/ou modèle actionnarial ?* (Presses universitaires d'Aix-Marseille, 18 €)

► Prix de l'Oeuvre d'Orient

Les prix de l'Œuvre d'Orient 2013 ont été remis à Bernard Heyberger, philosophe et historien, directeur de l'Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman à l'EHESS, pour son livre *Les chrétiens au Proche-Orient* (Payot), et à Laure Guirguis pour son livre sur *Les coptes d'Egypte* (Karthala). Œuvre d'Église, l'Œuvre d'Orient est la seule organisation française entièrement dédiée au soutien des chrétiens d'Orient. Dans 23 pays, elle contribue à leur éducation, à leurs soins et les accompagne spirituellement depuis plus de 150 ans.

► 100 000

Environ 100 000 mille chrétiens sont tués chaque année à cause de leur foi, selon Mgr Tomasi, observateur permanent du Saint-Siège près les Nations Unies et les autres organisations internationales à Genève. Des propos tenus lors de la 23^e session du dialogue interactif entre le Conseil des droits de l'Homme et le Haut-Commissaire.

► Convention Udesca/Unapel

L'Union des établissements d'enseignement supérieur catholique (Udesca) et l'Union nationale des associations des parents de l'enseignement libre (Unapel) ont signé une convention pour créer des associations de parents d'étudiants dans les universités catholiques.

Chrétiens dans la cité



► Initiatives

Fondacio. *Chrétiens pour le monde*

► Liberté politique n° 59



La revue trimestrielle *Liberté politique* a failli disparaître avec son éditeur, l'Association pour la Fondation de Service politique. Cette dernière ayant été

reprise par François Billot de Lochner (Audace 2012), l'interruption n'aura duré qu'une saison. Pour cette livraison printanière, la revue consacre un substantiel dossier sur la dimension liberticide du *mariage anormal*, pour reprendre son titre, le « mariage pour tous », sous trois angles : l'analyse philosophique (Thibaud Collin), juridique (Anne-Marie le Pourhiet) et médicale (Pierre-Olivier Arduin) du projet devenu loi ; ses origines intellectuelles (P. Cédric Burgun, Drieu Godefride) et politiques (Jean-Marc Nesme) ; ses conséquences judiciaires, notamment pour les officiers d'état-civil. « *De la falsification du mariage à la criminalisation de la conscience, oui, nous y sommes* », résume Philippe de Saint-Germain, animateur de la revue depuis sa création. *Liberté politique* rend aussi hommage à Benoît XVI, avec notamment un éclairant article de l'abbé Éric Iborra sur la théologie « *antimoderne* » du pape émérite. Le philosophe Henri Hude répond à Luc Ferry, qui avait reproché aux chrétiens de refuser au mariage gay au nom d'une doctrine de la loi naturelle qu'il juge obsolète. Enfin, diverses chroniques et recensions complètent ce numéro qui prolonge sans guère de différence les livraisons antérieures.

Liberté politique, n° 59
(49 rue Des Renaudes, 75017 Paris,
info@libertepolitique.com)
200 p., 20 €

HISTORIQUE

Connue jusqu'en janvier 2002 sous le nom de Fondations pour un monde nouveau, cette communauté d'alliance (c'est-à-dire sans vie communautaire) est issue de la Communauté chrétienne de formation, groupe charismatique fondé en 1974 à Poitiers par Jean-Michel Rousseau, un laïc marié. Ses dérives sectaires provoquent en 1991 une grave crise qui se solde par le départ du fondateur et de la moitié des permanents. Accompagnés par des théologiens (notamment douze jésuites) et l'évêque de Versailles, les rescapés poursuivent l'expérience en la purifiant de ses travers. En 1995, les Fmn sont reconnues par l'Église en tant qu'association privée de fidèles de droit diocésain. Elles sont membres depuis 1996 de la Fraternité catholique des communautés charismatiques qui regroupe une trentaine de communautés d'alliance à travers le monde et est reconnue comme association privée de fidèles de droit pontifical. Catholique à dimension œcuménique, Fondacio compte environ 3000 membres et est présente dans 20 pays ainsi répartis : Afrique (7), Amérique du Nord (1), Amérique du Sud (2), Asie (4), Europe (5), Moyen-Orient (1).

OBJET

« Expérimenter qu'un chemin avec Dieu et avec d'autres personnes peut être source de transformation de la vie personnelle, familiale, sociale et professionnelle. »

ACTIVITES

Fondacio s'adresse aux jeunes, aux couples et aux familles, aux seniors, aux responsables économiques et politiques et aux personnes en situation d'exclusion ou de pauvreté. Elle propose quatre priorités :

- ★ La prière.
- ★ La formation humaine et spirituelle. « Se connaître soi-même et approfondir sa foi. »
- ★ La vie communautaire : créer et tisser le lien entre les membres par des rencontres régulières au sein de groupes de partage, de communautés et de projets.
- ★ L'évangélisation : « annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme ».

Concrètement, ces priorités se traduisent par de nombreuses initiatives depuis les camps pour les jeunes et les sessions pour les seniors en passant par les colloques, des programmes de développement économique, social et éducatif.

MEDIAS

Lettre de Fondacio. Site web : www.fondacio.org

CONTACT

23, rue de l'Ermitage - 78000 Versailles ☎ 01 30 83 03 60
france@fondacio.org

Chrétiens dans la Cité

17 rue Manessier - 94130 Nogent-sur-Marne
Tél. : 01 48 76 72 91
contact@chretiensdanslacite.com
www.chretiensdanslacite.com
Communication et Cité, sarl de presse
au capital de 22 000 € RCS Créteil B 409134103
APE 221C SIRET 409 134 103 00020
Gérant, directeur de la publication : Denis Sureau.
Imprimé par AboPress (67). Dépôt légal à parution.
CPPAP : 1213 K 89815 ISSN 1253-1588

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner accompagné de votre chèque à l'ordre de Communication et Cité.
(Abonnement et paiement en ligne par carte bancaire sur www.chretiensdanslacite.com)
ABONNEMENTS : Essai 1 an ou PDF : 30 € **Réabonnement** 1 an 60 € ; 2 ans : 120 € ;
Étudiants, chômeurs, familles nombreuses, budgets modestes : 40 € Soutien : 80 € et +

☐ M ☐ Mme ☐ Mlle Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :